

14 MAI 2014

EB  
PP  
BL  
JLE

Marseille, le 12 MAI 2014

Dossier suivi par : Isabelle IHDENE  
Tél. : 04 13 31 64 85  
Fax. : 04 13 31 16 37  
Mél : isabelle.ihdene@cg13.fr  
Fichier : \\novea.cg13.fr\dds\DENV\_473\SADAC\adac\DOMAINES  
DEPARTEMENTAUX\MARSEILLEVEYRE-  
CALANQUES\marseilleveyre\RTI 2014\Fermeture des sentiers  
programme RTI 2014 Marseilleveyre 3.doc

Comité Départemental de Montagne et  
d'Escalade  
21 Avenue de Mazargues  
13008 Marseille

Objet : Domaine Départemental de Marseilleveyre  
Fermeture des sentiers 2b jaune et 2 jaune

— Réf. : D2014/140135

Madame, Monsieur

Le 24 février 2013, un incendie est survenu sur le Domaine Départemental de Marseilleveyre, provoquant un choc thermique sur les falaises qui surplombent les sentiers 2 jaune et 2b jaune du col de Galinette au col de la Selle.

La zone incendiée expose ces sentiers à un risque géotechnique aggravé de chute de blocs.

Par conséquent, le Conseil Général, en concertation avec le Parc National des Calanques, a décidé de fermer temporairement le sentier 2 jaune du col de Galinette au col de la Selle et de fermer définitivement le sentier 2b jaune par un dé-balisage.

Parallèlement, le Conseil Général lance un programme de travaux de Restauration de Terrains Incendiés (RTI).

La Sous-Direction des Espaces Naturels Départementaux reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Sous-Directeur des Espaces Naturels  
Départementaux

Didier WILLART

1 / 1